

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2015201611673

Session / zitting :

20152016 (SO)

20152016 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 05/09/2016

Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
7 M. Sociale Zaken en Volksgezondheid M. Affaires sociales et Santé publique	1121	07/10/2016

La surconsommation de médicaments chez les enfants.

Selon une récente étude publiée par plusieurs organismes de mutualité, deux enfants sur trois (0-18 ans) consommeraient plusieurs fois par an des médicaments prescrits par un médecin. Il ressort notamment de ce rapport qu'un enfant sur trois aurait consommé au moins une fois dans l'année des antibiotiques. Plus préoccupant encore, près d'un nourrisson sur deux se serait vu administré en moyenne trois boîtes d'antibiotiques par an.

Cette surconsommation s'expliquerait en partie par la facilité avec laquelle les médecins belges recommandent l'usage d'antibiotiques: trois fois plus qu'au Pays-Bas et deux fois plus que nos voisins allemands.

Pourtant, outre son inefficacité pour toute une série d'affections virales, cette surprescription d'antibiotique développerait la résistance des germes bactériens. Plusieurs experts affirment en outre qu'un usage excessif augmente le risque de maladies chroniques comme l'obésité ou l'asthme. Par conséquent, dans l'optique de prescrire avec plus adéquation cette catégorie de médicament, certains professionnels préconisent un recours accru à des analyses PCR (réaction en chaîne par polymérase) ou des technologies similaires moins coûteuses.

1. a) Confirmez-vous les conclusions de ce rapport indiquant une surconsommation d'antibiotiques au sein de la population belge âgée de 0 à 18 ans?

b) Dans l'affirmative, quelles mesures votre département a-t-il entreprises afin de lutter contre cette problématique?

2. La promotion du recours à grande échelle aux techniques médicales d'identification de bactéries et de leur résistance est-elle à ce jour envisagée par votre département?

3. D'autres mesures sont-elles actuellement à l'étude au sein de vos services pour lutter contre la surconsommation d'antibiotiques? Si oui, lesquelles?



Réponse à la question parlementaire n° K 1121 du 05/09/2016 de madame Jadin

1. a)

Outre le rapport des Mutualités Libres, l'AIM (Agence InterMutualiste) montre également qu'en pratique ambulatoire, des antibiotiques sont régulièrement prescrits aux enfants. Il importe toutefois de signaler que, dans l'étude des Mutualités Libres, les volumes de consommation d'antibiotiques ont été mesurés en DDD (defined daily dose), ce qui ne constitue pas une bonne mesure pour exprimer la consommation d'antibiotiques chez les enfants

Sur le site web de l'AIM (voir <http://atlas.ima-aim.be/>), on peut trouver des données relatives aux antibiotiques prescrits en médecine ambulatoire pour les groupes d'âge de 0-4 ans et de 5-14 ans. Ces chiffres d'utilisation sont exprimés par le nombre de personnes qui prennent un antibiotique par jour, sur 1.000 bénéficiaires. Les données de l'AIM de 2013 montrent une diminution de la consommation d'antibiotiques de - 10 % chez les enfants de 0-4 ans et de - 17 % chez les enfants de 5-14 ans en comparaison avec 2004.

b) La consommation d'antibiotiques chez les enfants constituant une thématique actuelle, l'INAMI a organisé le 2 juin dernier une réunion de consensus à propos de l'utilisation d'antibiotiques chez les enfants. Dès que le rapport du jury sera disponible, le BAPCOC en prendra connaissance et, si nécessaire, entreprendra les actions requises.

2.

Le test rapide CRP ne fait aucune distinction entre infection virale et bactérienne, toutefois les résultats indiquent si le patient a un risque accru d'infection.

Des tests spécifiques de l'enfant sont actuellement étudiés dans différents centres de recherche universitaires. Sur la base des résultats, d'autres mesures pourront être prises dans le futur.

3.

Dans notre pays, la BAPCOC est la commission responsable de la politique en matière d'antibiotiques, de la prévention et de la gestion des infections. En 2014, la BAPCOC a élaboré un plan stratégique pour la période 2014-2019. Ce plan stratégique, selon une approche "One Health", prévoit différentes actions destinées tant au secteur hospitalier qu'à la pratique ambulatoire, aux vétérinaires et aux éleveurs.

Vous trouverez ci-après quelques actions issues du plan stratégique du BAPCOC.

L'actuel guide des antibiotiques pour la pratique ambulatoire fait actuellement l'objet d'une mise à jour et sera aligné sur le guide des antibiotiques pour les hôpitaux belges. Des directives relatives à l'utilisation d'antibiotiques chez les enfants y sont incluses. L'objectif est que pour 2018, ce guide puisse être consulté électroniquement, de manière conviviale, par les médecins prescripteurs. Ces directives seront par la suite régulièrement adaptées et actualisées.

Ensuite, l'initiative GRACE INTRO sera déployée cet hiver en Belgique. Il s'agit d'une formation en ligne qui a été développée en étroite concertation avec des médecins généralistes et des patients. Elle est basée sur les preuves scientifiques et sur les directives disponibles et consiste en deux volets. Une introduction générale explique le contexte des infections des voies respiratoires (inférieures) (et la place des antibiotiques dans leur traitement), tandis qu'une deuxième partie illustre au moyen de courts-métrages la manière dont le médecin peut, à l'aide de stratégies de communication simple, jauger les préoccupations et les attentes du patient, fournir des informations à propos des avantages et inconvénients d'un traitement par antibiotiques, expliquer le déroulement naturel de la maladie, tout cela en maintenant la satisfaction du patient. Il est par ailleurs montré comment, de manière interactive, la brochure du patient peut être utilisée lors de la consultation. Cette brochure du patient sera envoyée aux médecins en 3 vagues successives à partir de novembre 2016. Je suis convaincue qu'une telle initiative, si elle est correctement encadrée, pourra encourager des changements de comportement tant chez le médecin que chez le patient. Je suis curieuse d'en voir les résultats et de savoir comment ceux-ci se traduisent dans les prescriptions.

Les groupes de travail Pratique ambulatoire et Sensibilisation du BAPCOC s'entretiendront avec l'INAMI dans un avenir proche afin de coordonner des actions communes et ciblées visant à influencer positivement le comportement de prescription.

Les campagnes de sensibilisation du BAPCOC – avec le soutien de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) et du Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement – en seront cet hiver à leur 16^e édition.

Ces campagnes ont pour public cible les médecins généralistes et les pédiatres et consistent notamment en un site web, des affiches et des dépliants destinés aux patients, ainsi que des spots radio, complétés depuis l'année dernière par une BD informative de la série Bob et Bobette intitulée "Tante Biotique". Il s'agit là d'une BD informative et ludique expliquant de manière simple que les antibiotiques sont inefficaces pour des infections virales telles que la grippe ou les affections grippales. Cette BD peut être lue tant par les enfants un peu plus âgés que par leurs parents. Le BABCOC a également envoyé un exemplaire de la BD à toutes les bibliothèques de Belgique. Elle est également disponible en français, en néerlandais, en allemand et en anglais sur le site web de la campagne. Des exemplaires imprimés peuvent également être obtenus via le site web de la campagne <http://www.usagecorrectantibiotiques.be/fr>.

Pour être complète, je ne peux oublier la campagne "Un médicament n'est pas un bonbon" de l'AFMPS. Cette campagne de sensibilisation met en garde contre un mauvais usage des médicaments en cas de toux et de refroidissements chez les enfants.

De Minister,

La Ministre,

Maggie DE BLOCK